

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 10 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

MÉDECINS

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

ITINÉRANCE

M^{me} Conroy

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} Conroy

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} Conroy

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Hickey

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Hickey

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Hickey

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Hickey

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Boudreau

BUDGET DE CAPITAL

M. Monahan

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Monahan

L'hon. M. LePage

INFRASTRUCTURES

M. Monahan

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

MÉDECINS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Bonjour, Madame la présidente. J'ai posé une question au ministre de la Santé il y a plusieurs semaines et il n'a pas pu y répondre, Madame la présidente. Je lui ai demandé combien de personnes sont inscrites sur la liste d'attente en vue d'être prises en charge par un médecin dans notre province, mais il n'a pas pu répondre à la question. Alors, je vais lui poser de nouveau la question aujourd'hui : Combien de personnes sont actuellement inscrites sur la liste d'attente en vue d'être prises en charge par un médecin? Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au député d'en face qu'il s'agit d'une très bonne question. Je me pose moi-même cette question tous les jours. Nous nous fions au Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick pour faire rapport de la situation. Il a publié un rapport il y a environ un an, et nous attendons avec intérêt un autre rapport prochainement. Nous disposons d'autres indicateurs et d'autres façons d'examiner la situation. Nous examinons, par exemple, les modalités de facturation auprès de l'Assurance-maladie. Le Réseau Vitalité nous indique que de nombreuses personnes ont été retirées de la liste d'attente et sont actuellement jumelées. Il s'agit d'un nombre qui ne cesse de changer. Nous sommes résolus à retirer 14 000 personnes de cette liste prochainement grâce aux cliniques que nous avons ouvertes, dont 11 hier. Nous sommes conscients qu'il y a une immigration importante dans la province. Des personnes arrivent dans la province et sont ajoutées à la liste d'attente. Je ne peux pas vous donner de chiffre exact. Nous savons que la situation n'est pas à la hauteur de nos attentes. Nous travaillons activement à réduire la liste d'attente. Merci d'avoir soulevé la question aujourd'hui.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous savons que la liste évolue dans la mauvaise direction. Il y a quelques semaines, j'ai interrogé le ministre au sujet des 10 000 personnes supplémentaires mentionnées dans les médias. Sa réponse a été, eh bien, il y a eu plus de gens dans la province, ce qui était tout à fait inexact. Si le ministre de la Santé est donc incapable de répondre avec précision à la question sur le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente pour un médecin, comment peut-il affirmer que les cliniques de soins offerts en collaboration annoncées ont déjà permis de retirer 14 000 personnes de cette liste? Peut-on se fier au chiffre fourni? Peut-on faire confiance au gouvernement actuel? Veuillez nous fournir un chiffre fiable.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais au député d'en face que nous accordons la plus grande confiance au rapport du Conseil de la santé, celui qui porte sur le nombre de personnes qui ne sont pas

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

encore jumelées. Je dis bien « pas encore ». Nos objectifs, tant au sein d'Horizon que de Vitalité... Vitalité a promis de faire en sorte que tout le monde soit jumelé d'ici à 2028. Horizon a quant à lui promis de jumeler tout le monde d'ici à 2029. Voilà un objectif mesurable. Chaque jour, des gens nous appellent pour nous dire : Merci. Nous ne sommes plus sur la liste d'attente. Nous sommes maintenant inscrits sur la liste de Lien Santé NB. Nous sommes inscrits sur la nouvelle liste pour un médecin de famille.

Je ne pense pas que vous vous attendez vraiment à obtenir un chiffre précis aujourd'hui. Je suis ravi de constater que les chiffres évoluent dans la bonne direction. Des gens sont retirés de la liste. Ils sont jumelés à des infirmières praticiennes, à des médecins de famille et à des cliniques de soins offerts en collaboration, et je crois que c'est une excellente nouvelle. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le ministre vient de dire que la liste ne cesse de changer et qu'il ne peut pas fournir de chiffre, mais il prétend savoir combien de personnes sont retirées de la liste d'attente?

Voyons donc, Madame la présidente. Il y a quelque chose qui cloche.

Voici un extrait qui provient directement d'un communiqué de presse du gouvernement daté d'hier, soit le 9 décembre : « Les cliniques qui ont été annoncées cette année devraient permettre à plus de 14 000 personnes d'être retirées de la liste d'attente et jumelées à une équipe fournissant des soins primaires accessibles. » Madame la présidente, le gouvernement affirme donc que le travail est déjà accompli. Nous avons entendu la première ministre le dire. Nous avons entendu le ministre de la Santé le dire. Tout est inscrit au compte rendu.

Voilà un gouvernement qui envisageait d'équilibrer les comptes et qui a échoué lamentablement. Vous avez promis de réduire de 8,24 ¢ le litre d'essence et vous avez échoué lamentablement. Vous n'avez jamais réussi à atteindre vos objectifs ambitieux. Pourquoi quiconque devrait-il aujourd'hui croire au chiffre de 14 000?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais aux gens d'en face que nous sommes bel et bien à l'écoute des gens du Nouveau-Brunswick. Les gens nous disent qu'on les a retirés de la liste d'attente. Nous avons ouvert de nouvelles cliniques qui n'inscrivent certes pas 14 000 patients dès le premier jour d'activité, mais qui en inscrivent bel et bien 14 000 au cours des semaines et des mois suivants. Il n'y a pas de clinique unique qui, dès le premier jour où nous annoncerons le financement et le soutien, produira immédiatement des résultats. Les 11 cliniques que nous avons mises sur pied prennent en charge 14 000 personnes aujourd'hui et dans l'avenir. Les 10 prochaines cliniques que nous annonçons feront de même, tout comme les 10 suivantes. Notre objectif est d'atteindre une proportion importante des personnes qui ne sont actuellement pas encore jumelées à un fournisseur de soins. Elles le seront, et les gens du Nouveau-Brunswick sont contents de nous voir progresser dans une telle direction.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, Madame la présidente, je peux informer le ministre de la Santé que le chiffre utilisé par son ministère s'élève à 127 000 pour ce qui est des personnes sans médecin en date de la semaine dernière.

Ici, à la Chambre, la première ministre et le ministre de la Santé ont tous deux déclaré que 14 000 personnes avaient déjà été retirées de la liste d'attente. Leur propre communiqué publié hier indiquait clairement qu'il s'agissait d'un chiffre prévu, autrement dit estimé ou souhaité. Il s'agit soit d'un problème de chiffres, soit d'un problème de communication. La première ministre ou le ministre de la Santé clarifieraient-ils la situation une bonne fois pour toutes? Le chiffre de 14 000 correspond-il au nombre de personnes déjà retirées de la liste d'attente, comme ils l'ont affirmé, ou au nombre de personnes qui devraient en être retirées, comme ils l'ont indiqué dans leur communiqué de presse d'hier? Les données et les faits sont importants, du moins de ce côté-ci de la Chambre, Madame la présidente.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je suis content d'avoir entendu le député d'en face utiliser des mots du genre : ambitieux, notre espoir, nos objectifs. Nous voulons que soient retirées 127 000 personnes de la liste d'attente. Je pense que c'est un objectif louable. Je pense que nous sommes partis d'une situation où le nombre de personnes inscrites sur la liste d'attente était en hausse avant notre arrivée au pouvoir. Aujourd'hui, nous voyons que des gens sont retirés de cette liste. Les 14 000 personnes que nous avons jumelées aux cliniques seront inscrites aujourd'hui, demain, la semaine prochaine et le mois prochain. Les 10 prochaines cliniques feront de même. Les 10 cliniques suivantes feront de même. Nous atteindrons une proportion importante des 127 000 personnes qui veulent obtenir de l'aide. Elles recevront de l'aide de la part du gouvernement. Merci.

ITINÉRANCE

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Hier, j'ai reçu un appel inquiétant de Claudine Morris, mieux connue sous le nom de « Momma » par notre communauté de personnes sans-abri. Elle est adorée et respectée pour l'amour et la compassion qu'elle manifeste envers les personnes qui vivent dans la rue. Elle avait les larmes aux yeux en parlant d'un homme dans un état mental alarmant, atteint d'engelure, qui refusait de se faire soigner ou de se rendre dans un refuge. Elle craint qu'il ne soit le prochain à mourir dans la rue.

Le ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick a annoncé à maintes reprises que le gouvernement réduirait de 40 % le nombre de personnes sans-abri. Je veux réellement le croire, mais lorsque je l'entends dire simplement que fournir un logement à ces personnes suffirait à leur faire perdre toute raison de consommer de la drogue, il est évident qu'il n'est pas au fait des véritables enjeux.

Le jeune homme se trouve précisément dans le genre de situation où notre motion sur les soins empreints de compassion pourrait sauver une vie, mais le gouvernement Holt refuse

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de l'appuyer. Je pose donc la question suivante : Quelles mesures immédiates le gouvernement prend-il, en ce moment, pour protéger les personnes de notre province qui ont froid, qui sont atteintes de troubles mentaux et qui sont incapables de demander de l'aide par elles-mêmes? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je dirais à la députée d'en face que l'hiver est l'une des périodes les plus difficiles pour notre province. Je tiens à remercier le chef de l'opposition officielle de l'explication qu'il a fournie au public la semaine dernière concernant les raisons pour lesquelles certaines personnes ne cherchent ni refuge ni soutien. Le tout est complexe. L'itinérance est complexe.

Notre gouvernement et le ministère du Développement social ont élargi nos services d'approche.

Tous nos refuges contre le froid sont actuellement en activité, à l'exception de celui de Miramichi, où nous avons des retards liés aux travaux de construction. Toutefois, nous avons établi des centres de réchauffement et nos refuges sont en activité. Est-ce suffisant? J'ignore si les efforts seront un jour suffisants, mais nous ne cesserons pas de travailler pour que ce soit suffisant et nous ne cesserons pas de soutenir nos collectivités, qui composent aujourd'hui avec des défis sans précédent. Voilà pourquoi nous avons élargi nos services d'approche. Nous pouvons en faire davantage et nous continuerons à le faire. Tout le monde mérite d'avoir la possibilité de s'épanouir.

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Il n'y a aucun centre de réchauffement en ce moment. Nous disposons d'un seul refuge. Il ne compte que six lits, qui sont tous occupés. L'organisme Miramichi Housing Solutions a accompli un travail formidable au cours des dernières années pour les personnes sans-abri. L'organisme a obtenu une nouvelle installation pour servir de refuge contre le froid, mais l'accès à celle-ci est suspendu depuis des semaines en raison de préoccupations soulevées par le bureau du prévôt d'incendie. Pendant ce temps, les gens gèlent à l'extérieur chaque nuit. On amène des gens au refuge, pour ensuite leur dire qu'il n'y a plus de place. Il n'y a que six lits à l'intérieur. Votre gouvernement prend-il actuellement des mesures concrètes pour accélérer le processus et permettre à Miramichi Housing Solutions de régler les préoccupations soulevées par le prévôt des incendies, afin que le centre de réchauffement puisse ouvrir immédiatement et éviter tout autre préjudice? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que nous faisons tout notre possible pour collaborer avec le bureau du prévôt des incendies. Nous travaillons avec nos partenaires communautaires. À ma connaissance... Si je me trompe, je vérifierai plus tard dans la journée. D'après ce que je comprends, nous avons actuellement un refuge de 10 lits sur la rue Regina. Sur la route King George, nous avons un centre de réchauffement, et nous en avons également un qui

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

est ouvert en ce moment au carrefour également. Je vérifierai auprès de mon ministère pour m'assurer que c'est bien là les endroits qui sont ouverts en ce moment.

Toute mon équipe et moi-même ferons tout notre possible, en partenariat avec la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick et le ministère de la Sécurité publique, pour déterminer ce que nous pouvons accomplir avec le bureau du prévôt des incendies et voir ce que nous pouvons faire pour accélérer le processus à l'heure actuelle.

Je veux profiter de l'occasion. Je dispose de deux ou de trois secondes pour remercier nos partenaires communautaires et les gens de la municipalité pour le travail qu'ils accomplissent. Ils sont aux prises avec des défis qu'ils n'ont jamais connus auparavant. Je leur suis reconnaissante du travail qu'ils accomplissent au quotidien.

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Il existe de nombreux problèmes et de nombreuses facettes. Il ne s'agit pas simplement de choisir entre une chose ou une autre. Je suis reconnaissante à la ministre de toutes ses observations. À ma connaissance, le centre qui se trouve sur la route King George n'est pas encore ouvert. Il serait formidable si vous pouviez vérifier cela.

Nous constatons que la plupart des personnes sans-abri le sont en raison de problèmes de dépendance. La plupart de ces dépendances sont liées à des troubles de santé mentale ou à des traumatismes, et non au fait que les gens n'ont pas de logement.

Les parlementaires du côté du gouvernement font beaucoup d'annonces. Nous avons entendu beaucoup d'annonces par le passé, mais la situation s'aggrave, comme le dit la ministre. Des gens se font refuser l'hébergement dans les refuges. La police, les travailleurs paramédicaux... Nous avons tellement de personnes, comme celles de la société John Howard, de Jeremy's Mission et de Dining with Dignity, qui font toutes de leur mieux, mais certaines personnes sont laissées pour compte. Grâce à tous les excellents organismes qui travaillent déjà et répondent aux besoins qu'ils peuvent... Elles ont établi des relations de confiance avec de nombreuses personnes sans-abri. Quelles initiatives le gouvernement met-il en oeuvre, non pas pour réinventer la roue, mais pour collaborer avec les organismes existants afin de les aider à sortir les gens de la rue dès maintenant?

L^{hon.} M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Merci, Madame la présidente. Lorsque nous sommes intervenus, nous avons constaté la gravité de la situation. Des gens sont laissés pour compte. Les services, les organismes communautaires, et les partenaires font face à des défis sans précédent. Le groupe de travail sur l'itinérance regroupe nos partenaires communautaires. Nous établissons des liens avec les partenaires communautaires, et nous prenons des décisions rapidement et de manière coordonnée pour faire tout ce que nous pouvons afin que les gens ne soient pas laissés pour compte. Voilà pourquoi nous avons intégré les soins de santé mentale. Voilà pourquoi nous avons Habitation NB. Voilà pourquoi nous avons le ministère du Développement social. Voilà pourquoi nous avons les municipalités. Voilà pourquoi nous avons la sécurité publique.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

C'est pour que nous puissions travailler ensemble et veiller à ce que nos efforts soient coordonnés.

Je suis reconnaissante à la députée d'en face. Chaque fois que vous voudrez communiquer avec nous ou que tout autre autre parlementaire dans la salle voudra faire part de la situation dans sa collectivité, je vous prie de le faire. Ensemble, nous changerons les choses.

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Semaine après semaine, j'entends le ministre responsable du logement parler de l'itinérance dans nos villes. Cela m'amène à me demander qui se soucie des régions plus petites, où les chiffres sont peut-être moins élevés, mais où les vies en danger sont tout aussi précieuses. Il y a de graves problèmes à Saint John, Moncton et Fredericton, sans aucun doute. Toutefois, cachés dans les bois et sous les ponts, on trouve des campements et des gens qui dorment dans leur véhicule, à Sussex et dans de nombreuses circonscriptions rurales des parlementaires. Alors que le gouvernement tente de s'attaquer au plus grand nombre de personnes et aux problèmes plus visibles et évidents dans nos centres urbains, nous ne pouvons continuer à ignorer les régions rurales.

Voici ma question pour le ministre responsable du logement : Que faites-vous pour vous assurer que les gens à l'extérieur des villes ne meurent pas de froid? Il ne s'agit pas seulement d'un problème urbain, et il semble qu'on fait fi de la vue d'ensemble.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous avons vu la crise frapper toutes les collectivités de la province. Ce n'est pas la première fois que je prends la parole à la Chambre pour affirmer que nos collectivités rurales subissent les conséquences de la crise du logement et celle de l'itinérance. La situation a d'énormes répercussions sur toutes les collectivités, mais nous agissons. Nous veillons à ce que chaque collectivité de la province qui en a besoin reçoive le soutien de notre gouvernement. Nous veillons à débloquer de nouveaux projets de développement sans but lucratif, qu'il s'agisse de logements provisoires, de logements de transition ou de logements abordables permanents. Nous veillons à ce que, pour la première fois en 40 ans, nous construisions des logements publics dans des collectivités qui n'en avaient pas. Nous veillons à fournir des logements comme jamais auparavant, surtout après le gouvernement précédent, qui n'a construit aucun logement public. Nous agissons, et nous agissons avec urgence. Nous veillons à ce que chaque collectivité soit protégée à long terme face à la crise.

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. Les seuls rubans que le ministre a coupés sont les nôtres.

Dans ma circonscription, il n'y a aucun endroit sûr pour se réchauffer ni aucun endroit où dormir. En fin de semaine, une adolescente, qui a vécu des traumatismes inimaginables depuis son enfance, m'a dit qu'elle avait passé la nuit sous un guichet automatique jusqu'à ce qu'on la chasse à 4 h du matin. Je lui ai laissé mon manteau, une poignée de gommes et des bonbons qui se trouvaient au fond de mon sac à main, ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de mon bureau de circonscription. Voilà tout ce que je pouvais lui offrir. Je

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

n'arrête pas de penser à elle depuis. Elle est encore plus jeune que mes propres enfants, ce n'est qu'une enfant, et à part la bibliothèque pour se laver, le Civic Centre pour prendre une douche et l'Armée du Salut ou le Sharing Club pour se nourrir, elle n'a nulle part où aller.

Comment des personnes comme elle peuvent-elles être laissées pour compte? Dans les régions rurales où il n'existe ni centres de réchauffement ni refuges pour dormir, le ministre travaillera-t-il avec les collectivités pour organiser et financer des logements temporaires, peut-être dans des hôtels locaux, jusqu'au printemps, lorsque les températures remonteront?

[Original]

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous travaillerons avec chaque collectivité où des besoins se font sentir et nous veillerons à leur donner tout le soutien possible pour fournir plus de logements que jamais dans la province.

Les parlementaires d'en face veulent parler de la situation dans leur circonscription. Ils devraient réfléchir à l'augmentation de 210 % de l'itinérance pendant les six années qu'ils ont passées au pouvoir. Pendant que des gens du Nouveau-Brunswick mouraient de froid, les gens de l'ancien gouvernement ont accumulé des excédents et n'ont rien fait construire, pas un seul logement public...

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : À l'ordre.

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Aucun nouveau logement public n'a été construit par l'ancien gouvernement. Nous, nous avons veillé à produire des résultats. Nous atteindrons notre objectif cette année. Nous l'atteindrons l'année prochaine. Nous continuerons d'agir de manière inédite dans la province. Nous continuerons de fournir des logements publics. Les parlementaires d'en face ne l'ont pas fait ; il a donc fallu que nous prenions la relève pour mener la tâche à bien.

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Monsieur le ministre, les collectivités rurales où le maire et les conseillers exercent leurs fonctions à temps partiel disposent de services, de ressources et de fonds limités ; pourtant, on s'attend à ce qu'elles règlent une crise qu'elles ne peuvent gérer seules. Elles sont dépassées et elles ne connaissent pas les solutions ni les façons d'en trouver.

Entre-temps, les gens veulent savoir qu'il y a de l'aide et de l'espoir, surtout en ces temps glacials, pour les personnes dans la collectivité qui n'ont pas de logement. Les gens ne supportent simplement pas de les voir souffrir, et c'est peut-être encore plus le cas dans les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

petites villes comme la mienne, où chaque situation est visible et chaque tragédie, déchirante.

À Sussex, un nouvel organisme sans but lucratif essaie désespérément d'aider la cause. Il a présenté au conseil son idée de petites cabines de sommeil. Toutefois, rien ne prouve que les cabines sont sécuritaires ni qu'elles garderont les gens au chaud par temps froids.

Puisque le ministre se tire si bien d'affaire de l'autre côté de la Chambre, nous dirait-il s'il a eu des discussions sérieuses avec le conseil municipal de ma collectivité au sujet des personnes qui dorment dans le froid et de la manière dont il peut apporter du soutien, de sorte que la collectivité n'ait pas à porter seule un tel fardeau?

L'hon. M. Hickey (Saint John Harbour, ministre responsable de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Nous sommes aux prises avec une crise et celle-ci n'est pas apparue du jour au lendemain. Nous le savons. Nous étions ici. Nous savons que des décennies de sous-financement et de soutien insuffisant du parc de logements ont créé non seulement des fissures, mais aussi d'énormes brèches dans lesquelles sont engouffrés les gens. Nous veillons à répondre à la crise.

Les parlementaires d'en face veulent parler de la compassion qu'ils éprouvent à l'égard des collectivités qu'ils représentent et qui sont aux prises avec la crise, mais, lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci, ils auraient dû prendre la parole, veiller à utiliser l'excédent de 700 millions de dollars et soutenir les gens qui avaient désespérément besoin d'aide. S'ils veulent se poser en champions du logement, ils auraient dû agir lorsqu'ils en avaient l'occasion. Voilà ce que nous faisons. Nous fournissons des logements publics comme jamais auparavant et nous atteindrons nos cibles pour mener la tâche à bien.

[Original]

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, la prestation de soins de qualité à toutes les personnes âgées du Nouveau-Brunswick est un dossier qui me tient particulièrement à cœur. Depuis de nombreuses années, nous demandons une augmentation du nombre d'heures de soins prodigués aux pensionnaires des foyers de soins.

Dans son rapport intitulé *Ce que nous voulons tous*, le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés a recommandé que, d'ici à la fin de l'année, le nombre d'heures de soins soit porté à quatre heures. Le gouvernement Holt a déclaré qu'il augmenterait d'un nombre indéterminé le nombre d'heures de soins fournis et que son objectif était d'y arriver en 2030, c'est-à-dire dans cinq ans. La ministre responsable des Aînés nous indiquerait-elle le nombre d'heures de soins que vise réellement le gouvernement et nous confirmerait-elle si l'année 2030 est sérieusement la cible?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée d'en face de la question. C'est toujours avec plaisir que je parle du travail que le gouvernement du Nouveau-Brunswick accomplit pour nos personnes âgées.

[Original]

En ce qui concerne la question qui m'a été posée, effectivement, nous travaillons actuellement au dossier. Nous sommes en pourparlers avec les divers partenaires et les autres ministères qui déploient des efforts pour régler la situation. Nous nous sommes engagés à augmenter le nombre d'heures de soins prodigués à nos personnes âgées. Nous travaillons au dossier. Dès que nous réaliserons des progrès à cet égard, nous vous en informerons. Merci beaucoup. Merci de la question.

[Traduction]

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Madame la présidente, il nous faut des détails sur les heures de soins et le moment où ces détails nous seront communiqués. Cinq ans d'attente, c'est bien trop long.

Il y a deux ou trois semaines, j'ai rencontré des partenaires oeuvrant auprès des personnes âgées en soins de longue durée, un partenariat qui regroupe les fournisseurs de soins et des groupes de défense des droits des personnes âgées. Ils exhortent le gouvernement à créer un ministère distinct pour les personnes âgées, lequel aurait une orientation, des lignes directrices et un mandat pour régler la question. Cela signifie un ministre qui dispose de personnel et d'un budget permettant pour agir de toute urgence et faire des besoins des personnes âgées une priorité. Il nous faut un leadership dédié à la question et une élaboration de politiques. La première ministre accordera-t-elle à cette question essentielle l'attention qu'elle mérite en créant un ministère distinct pour les personnes âgées, assorti d'un personnel, d'un budget et d'un mandat permettant de s'attaquer à la question?

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente.

[Original]

Merci à la parlementaire du côté de l'opposition de sa question. Nous entendons bien la question posée. Ce qui est important pour nous... Nous sommes très, très conscients de toute la réalité de nos personnes âgées. J'ai eu l'occasion de parcourir l'ensemble du Nouveau-Brunswick, de visiter un grand nombre de foyers de soins et de rencontrer les différents groupes qui travaillent auprès de nos personnes âgées pour leur fournir les meilleurs soins dans les meilleurs endroits possible.

En ce qui concerne la création d'un ministère, ce qui nous importe, c'est que le travail soit fait. Nous travaillons en étroite collaboration avec les divers ministères, notamment le ministère de la Santé ainsi que le ministère du Développement social, avec lequel je

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

travaille directement. Nos personnes âgées sont notre priorité. Ce sont elles qui sont véritablement importantes pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous continuerons à travailler à répondre à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

[Traduction]

M^{me} Mitton (Tantramar, V) : Pour moi et, surtout, pour les personnes âgées, l'important, c'est aussi que des mesures soient prises, que du travail soit réalisé. Toutefois, ce n'est pas ce qui se passe. Ce que je voulais savoir, c'est si la première ministre donnera à la ministre responsable des Aînés les outils dont celle-ci a besoin pour faire le travail, de sorte que l'on sache précisément qui est responsable. Le gouvernement Holt peut prendre des mesures urgentes maintenant pendant qu'il travaille à l'élaboration de plans à long terme.

Depuis plus d'un mois, je ne cesse de demander si le gouvernement présentera, vendredi au plus tard, un plan d'action d'urgence initial à court terme pour les patients ayant besoin d'un autre niveau de soins.

La recommandation a été faite par le défenseur des aînés dans son rapport de mars 2024 intitulé *Ce que nous voulons tous*. Nous attendons depuis presque deux ans. Son récent rapport de suivi indique qu'aucune mesure n'a été prise.

Je vais, une fois de plus, poser la question avant que la Chambre ne s'ajourne au mois de mars. La ministre responsable des Aînés présentera-t-elle à l'Assemblée législative un plan d'action clair et chiffré d'ici à vendredi? Si non, quand le fera-t-elle?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois la parlementaire du côté de l'opposition. Nous constatons que le bien-être de nos personnes âgées lui tient vraiment à cœur. Il nous tient aussi certainement à cœur au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En ce qui a trait au plan pour les soins de longue durée, nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble de nos partenaires. La situation ne date pas d'hier. Il y a déjà plusieurs années que nous essayons de trouver des solutions tous ensemble. Je peux toutefois vous dire que notre gouvernement est sincèrement très engagé à l'égard du dossier. Nous avons des réunions presque chaque semaine au sujet du dossier.

Comme je l'ai déjà mentionné la dernière fois que j'ai pris la parole pour répondre à une question, nous communiquerons les données aussitôt que possible. Rien n'est confidentiel. Le travail se fait en toute transparence et sous un leadership partagé. Il nous faut des partenaires qui collaborent aux efforts visant à offrir les meilleurs soins possible. Les divers partenaires doivent être à la même table pour prendre les décisions ensemble, afin que nos personnes âgées reçoivent les meilleurs soins possible, dans le meilleur environnement possible et dans les meilleurs délais possible. Le dossier nous préoccupe beaucoup en tant que gouvernement.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

BUDGET DE CAPITAL

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Le budget de capital du gouvernement représente le plus grand plan d'infrastructure de l'histoire du Nouveau-Brunswick. Il est essentiel de réaliser des investissements stratégiques dans les hôpitaux, les écoles et le logement, mais les hausses marquées des dépenses en immobilisations, année après année, comportent des risques financiers à long terme. Le Nouveau-Brunswick est déjà aux prises avec des pressions financières accrues, notamment un déficit qui croît rapidement et des exigences plus élevées à l'égard des emprunts. Au fur et à mesure que les dépenses en immobilisations augmentent, les pressions sur la capacité de la province à assurer le service de sa dette augmenteront aussi. Cela pourrait avoir une incidence sur le rapport dette-PIB, la perspective de crédit et la capacité du gouvernement à réagir aux défis économiques futurs.

Quelles mesures le gouvernement prend-il pour gérer le risque financier connexe, en particulier pour ce qui est des exigences liées aux emprunts, des frais de service de la dette et de l'incidence prévue sur le rapport dette-PIB provincial comparativement aux perspectives de l'exercice 2025-2026?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Nous sommes très contents du budget de capital que nous avons présenté. Il sera transformationnel. En ce moment, c'est ce qui est nécessaire pour garantir que les gens du Nouveau-Brunswick ont les services dont ils ont besoin, qu'il s'agisse de soins de santé, d'éducation ou de logement. Nous réalisons les investissements nécessaires, Madame la présidente. Nous réalisons les investissements qu'il faut pour nous sortir de la fâcheuse situation dans laquelle nous a laissés l'ancien gouvernement conservateur. Les Conservateurs nous ont laissés dans une fâcheuse situation.

Hier, le ministre des Finances a parlé du rapport du vérificateur général, lequel rapport indique que la dépréciation des actifs est plus rapide que leur remplacement. Encore une fois, cela s'explique par le fait que l'ancien gouvernement a reçu un nombre record de paiements de transferts du gouvernement fédéral et qu'il ne les a pas utilisés aux fins prévues. Aujourd'hui, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui en paient le prix. Nous sommes un gouvernement qui a à cœur les gens du Nouveau-Brunswick. Ils sont la priorité absolue, et nous leur fournirons des résultats. Merci, Madame la présidente.

[Original]

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : D'après ce que je peux comprendre, le gouvernement n'a pas de réponse. En fait, la réponse est non.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Dans le budget 2025-2026, une somme de 54 millions de dollars était initialement prévue pour la SDR. Pourtant, dans le nouveau budget, la somme affectée à la SDR est réduite pour passer à 39 millions, ce qui représente une réduction de 15 millions de dollars pour un organisme qui joue un rôle central dans le développement régional et économique du Nouveau-Brunswick.

La SDR planifie, coordonne et réalise des initiatives de développement, soutient des municipalités et gère des ententes fédérales-provinciales. À un moment où la province connaît un ralentissement de son élan économique, une augmentation des pressions budgétaires et la nécessité évidente de produire des recettes et stimuler la création d'emplois, réduire le budget de la SDR semble complètement illogique.

Compte tenu de l'objectif de renforcer la croissance économique dans la province, pourquoi réduit-on le financement de l'organisme chargé de stimuler le développement des collectivités du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente et merci de la question. Il s'agit de la première question que nous recevons pour la SDR. Donc, je suis très fier d'y répondre. Oui, la somme, soit l'investissement, a diminué, sauf qu'il faut comprendre une chose : La SDR est la seule entité qui peut se permettre d'avancer des fonds à long terme.

L'engagement a déjà été pris pour les projets d'infrastructures majeurs, justement pour les municipalités et les organismes sans but lucratif, sauf que l'argent, le flux de trésorerie dont nous avons besoin cette année, a été dévoilé dans le budget de capital, dont nous sommes très fiers. Nous continuerons d'investir dans les collectivités.

Justement, pour ce qui est des projets d'eau et d'égout pour permettre la construction d'autres logements, nous continuerons d'investir dans les infrastructures communautaires pour assurer une vie active, saine et équilibrée à nos collectivités.

[*Traduction*]

INFRASTRUCTURES

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Au titre du budget de capital du gouvernement provincial de 2025-2026, 293 millions de dollars devaient être affectés au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Toutefois, au titre du budget pour 2026-2027 qui vient d'être publié, les fonds prévus sont maintenant de 242 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 50 millions de dollars par rapport à la somme que le gouvernement s'était engagé à affecter au ministère. En 2025, le gouvernement provincial a imposé aux districts scolaires des compressions considérables relativement à leur fonctionnement et réduit de 43 millions de dollars la somme que ceux-ci s'attendaient à recevoir ; pourtant, à ces compressions le gouvernement vient maintenant en ajouter une autre de 50 millions de dollars. Ces compressions successives

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

soulèvent de sérieuses préoccupations quant aux répercussions cumulatives sur un système déjà aux prises avec d'importantes pressions qui s'exercent sur son fonctionnement. Selon le gouvernement, quelle incidence les plus récentes compressions devraient-elles avoir sur la planification des infrastructures, le calendrier des projets et la prestation des services dans un ministère sur lequel s'exercent déjà des pressions importantes et croissantes?

[*Original*]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci beaucoup de la question. Il y a eu beaucoup de déficits dans nos infrastructures scolaires. C'est clair. Pendant plusieurs années, les investissements n'ont pas été à la hauteur des besoins. Même quand il y a eu des investissements, les projets n'ont pas été achevés suffisamment rapidement.

[*Traduction*]

Dans le passé, nous avons vu des gouvernements promettre de construire des écoles, mais n'en construire qu'une seule par an. Nous avons augmenté le budget consacré à l'éducation, mais nous devons accroître notre capacité à mener à bien les projets, car nous avons hérité d'un déficit en matière d'infrastructures scolaires que notre gouvernement doit pallier. Nous augmenterons le nombre d'écoles construites chaque année. Nous investissons pour rattraper le retard et pour offrir à nos élèves et à notre personnel enseignant des milieux d'apprentissage et de travail adéquats. Nous réalisons des investissements pour offrir à nos élèves l'éducation qu'ils méritent. Notre gouvernement investit dans ce qui compte pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous réalisons des investissements records dans les infrastructures scolaires et nous construirons de véritables écoles pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[*Original*]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée.